

## RUE MALPERTUIS

*Intra muros*

Cette rue a reçu son nom vers 1840. Auparavant, elle se nommait rue du Marché Couvert. Le marché ayant été déplacé, elle prit le nom de Malpertuis pour rappeler qu'autrefois s'élevait à proximité, la porte Malpertuis. En réalité, la rue Malpertuis existait déjà à la place de la rue des Teinturiers (aujourd'hui rue Docteur Denis), la rue des Teinturiers ayant également été déplacée.

La porte Malpertuis que l'on situe environ à la moitié de la rue Docteur Denis, édifiée au XIII<sup>e</sup> siècle, lors de la deuxième enceinte, était flanquée de deux tours. Cette porte était précédée d'une demi-lune au travers de laquelle passait la chaussée qui enjambait le fossé et

qui donnait sur une deuxième porte qu'on appelait "*la Seconde Porte*".

La porte Malpertuis a été démolie lors de la construction des remparts de Vauban. Si les habitants, à cette époque, ne redoutaient plus de franchir les deux portes, trois ou quatre siècles plus tôt, plus d'un habitant se signait en passant à cet endroit. Car, outre la prison, que la tour Malpertuis renfermait, c'est ici que les condamnés pour crime de sorcellerie étaient étranglés. Après quoi le bourreau transportait leur corps au lieu-dit "la Justice" pour y être brûlé. Les autres condamnés pour crime étaient remis au bourreau par le maître échevin et les officiers municipaux. Le supplicé était conduit à "la Justice" pour subir son châtement pendant que les notables attendaient, à la porte Malpertuis, le retour du bourreau. Ensuite, le maître échevin pouvait annoncer à la maison commune que "*la justice dudit criminel était faite et accomplie*".



## RUE DU COLLÈGE SAINT-LÉON

*Intra muros*

Nous ne nous expliquons pas la raison pour laquelle on a ajouté à cette ancienne rue Saint Léon, à la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle, le nom "collège" alors qu'il existait déjà une rue du collège. Autre paradoxe, dans cette rue du collège Saint Léon il y avait, avant la Révolution, un autre collège, le collège Saint Claude (voir rue du Collège Saint Claude).

Le nom "Saint Léon" évoque, bien évidemment, le pape Léon IX, évêque de Toul sous le nom de Brunon de Dachsbourg, mais également l'abbaye du même nom, fondée en 1091 par Lutulphe, chanoine de la cathédrale. Cette

## RUE DU COLLÈGE

*Intra muros*

Cette rue emprunte son nom au collège qui s'est établi, en 1678, dans l'abbaye Saint Léon. On y enseignait la physique, les mathématiques et la philosophie. Mais il faudra encore attendre 64 ans pour que cet établissement soit reconnu comme un véritable collège. En effet, le 5 octobre 1742, les chanoines de Saint Léon et les chanoines de la cathédrale signent une convention, valable pour une durée de quarante ans, dans laquelle il est précisé que les chanoines de Saint

abbaye était située extra-muros entre la ville et le faubourg Saint-Mansuy. Elle a été rasée en 1402, d'un commun accord entre les chanoines réguliers de Saint Léon et les bourgeois de Toul, lors des préparatifs à la guerre qui opposait les Toulois à Charles de Lorraine. Pour dédommager les religieux, les bourgeois leur cédèrent un autre établissement dans le bourg Notre-Dame (l'actuel collège Amiral de Rigny).

De la nouvelle abbaye, il ne subsiste que les cuisines, une très belle salle XVIII<sup>e</sup> qui, autrefois, servait de réfectoire au collège, (aujourd'hui c'est la salle des professeurs), et les caves. En 1678, les chanoines fondèrent un collège dans l'abbaye, le collège Saint Léon. (Voir rue du Collège). Pendant la Révolution, la rue Saint Léon s'est appelée rue du Marché Couvert. (Voir rue Malpertuis).

Léon devront pourvoir à l'entretien de professeurs pour les classes allant de la sixième à la troisième et que l'enseignement devra être gratuit. Le chapitre cathédral s'engageait à verser, annuellement, une somme de quatre cent soixante cinq livres. Trois ans plus tard, la Ville de Toul concluait avec les chanoines de Saint-Léon un traité visant les classes de seconde et de rhétorique sous réserve que les bourgeois versent une somme identique à celle payée par les chanoines de la cathédrale. Malheureusement le montant des subventions fut insuffisant pour attirer des profes-



**Saint Léon IX.**

Fresque de l'église d'Ottmarsheim

seurs compétents compte tenu des faibles rémunérations offertes par le collège. Les familles contestèrent la qualité de l'enseignement et retirèrent leurs enfants ce qui conduisit, en 1769, l'évêque Claude Drouas à envisager la fondation d'un nouveau collège (voir collège St Claude).



## RUE DU COLLÈGE SAINT-CLAUDE

*Intra muros*

Rue improprement nommée rue du collège Saint-Claude, puisque le collège Saint-Claude était situé non pas dans cette rue, mais dans une rue voisine, celle du collège Saint-Léon. Le collège Saint-Claude a été fondé par l'évêque de Toul, Claude Drouas, et son frère chanoine de la cathédrale, pour remplacer le collège Saint-Léon qui, malgré les subsides de la Ville de Toul et du chapitre de la cathédrale, périclitait faute d'argent pour dispenser un enseignement de qualité. Le terrain choisi par l'évêque était contigu à l'abbaye et au collège Saint-Léon. Il en coûta quatre cent mille livres pour l'achat du terrain, la construction du collège et la rétribution des professeurs, somme énorme si l'on considère les revenus de l'évêché qui se montaient à dix mille livres par an. Le collège comptait jusqu'à 230 élèves. Plusieurs élèves, formés au collège Saint-Claude, ont connu un destin

national : Boulay de la Meurthe, ministre de la Justice, le baron Louis, ministre des Finances, Poulain Grandpré, député à la Convention et aux Cinq Cents, François de Neufchâteau, membre du Directoire et ministre de l'Intérieur. François de Neufchâteau a également enseigné au collège Saint-Claude.

La Révolution portera un coup fatal au collège Saint-Claude. En 1790, des dix-huit professeurs, il



n'en reste plus que huit. En 1794, une partie du collège est transformée en hôpital pour les armées de Sambre et Meuse. Le 1er messidor an IV (18 juin 1796) selon la loi du 7 ventôse an III, le choix se porte sur Nancy pour l'établissement d'une École Centrale. Le collège Saint-Claude, collège national depuis 1790, est définitivement supprimé. Huit mois plus tard, les autorités toulouses autorisent le sieur François Jossinet à occuper une partie de l'ancien collège Saint-Léon pour y établir un pensionnat d'enseignement secondaire. Enfin, le 7 pluviôse an XII (janvier 1804), l'État concède "*les bâtiments de la ci-devant abbaye Saint-Léon et du ci-devant collège Saint-Claude à la ville de Toul à charge, pour elle, d'y établir une école secondaire*". Le collège qui prendra, plus tard, le nom de "*Amiral de Rigny*" le 6 décembre 1972 était né.

Avant la Révolution, cette rue se nommait rue Saint-Léon ; elle formait une équerre avec la rue du Collège Saint-Léon actuelle. Pendant la Révolution, elle a pris le nom de "rue des Patriotes".

## RUE JOLY

*Intra muros*

Cette rue a été baptisée ainsi, le 1er septembre 1886, par délibération du conseil municipal pour honorer un grand savant, Nicolas Joly, né à Toul. A l'origine, elle s'appelait rue Notre-Dame, du nom de l'église paroissiale du même

nom, ou Saint-Aignan. Le Grand Bourg, ou bourg Notre-Dame, qui s'étendait de l'Ingressin (rue du Pourchois) jusqu'au bourg Saint-Amand (rue Saint-Amand), fut compris dans la nouvelle enceinte édifiée par l'évêque Roger de Marcey en 1239.

Nicolas Joly est né à Toul, le 11 juillet 1812, dans une famille modeste. Son père était meunier au moulin-de-Bas (rue du Moulin de

Bas). Rien ne prédestinait le jeune Nicolas à une carrière aussi brillante. Signalé par ses professeurs du collège de Toul à de généreux Toulous, il obtint des bourses qui lui permirent de faire des études secondaires. C'est à Grenoble qu'il débute dans l'enseignement comme maître d'études, puis il est nommé professeur au collège royal de Montpellier où il enseigne l'histoire naturelle et l'allemand. A la faculté des sciences de Montpellier, il

soutient deux thèses : "*Histoire naturelle de l'Artémia Salina (crustacé des marais salants méditerranéens)*" et "*Observations sur les plantes qui peuvent fournir des couleurs bleues*". Nous le retrouvons ensuite à Toulouse où il est nommé professeur de zoologie à la faculté des sciences et professeur de physiologie à l'École de Médecine. En 1863, il prend part à la controverse sur l'hétérogénie. Parallèlement à l'enseignement, Nicolas Joly poursuit une carrière de chercheur. Ses travaux sur la zoologie et l'ethnographie préhistorique ont été salués par les milieux scientifiques et ont donné lieu à des publications :

- *Recherches sur la girafe, 1845*
- *Recherches sur les vers à soie et leurs maladies, 1858*
- *Mémoire sur l'alimentation artificielle des nouveaux nés. Couronné par l'académie de Belgique*
- *L'homme avant les métaux, 1879*

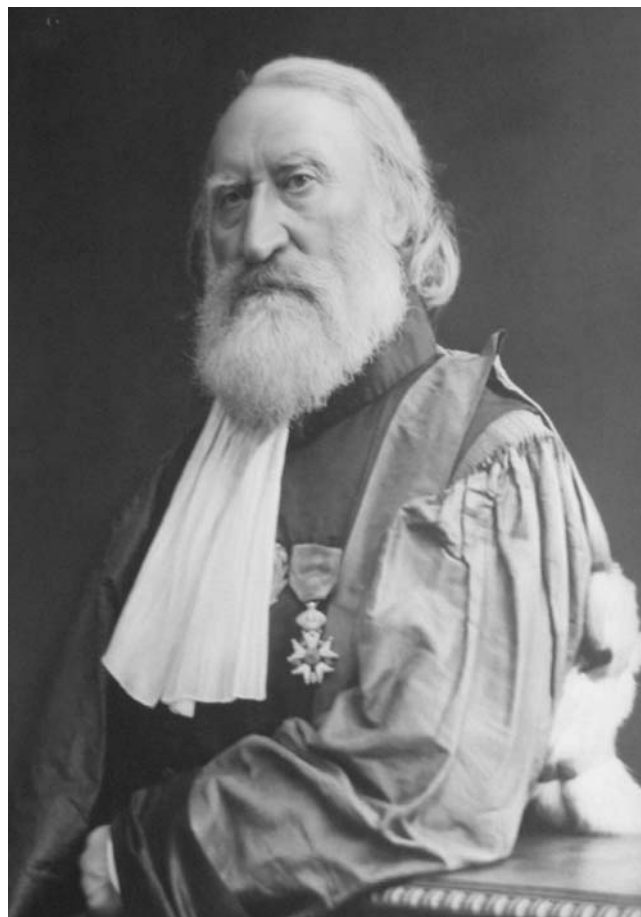
Le 29 mars 1875 il est élu correspondant de l'Institut. En 1878, il est admis à la retraite ; il est alors doyen de la Faculté des Sciences de Toulouse. Nicolas Joly a également été conseiller municipal à Toulouse en 1848, 1871 et 1881. Il fut adjoint au maire en 1848 et 1876. Nicolas Joly, chevalier de la légion d'honneur, est décédé à Toulouse le 17 octobre 1885.

Son portrait, grandeur nature, en costume de professeur d'université, peint par A.N. Roucolle figure au musée d'arts et d'histoire de Toul. Il fut sauvé des flammes lors de l'incendie de l'hôtel de ville, le 20 décembre 1939.

Pendant la Révolution, la rue Notre-Dame s'est appelée rue des Républicains, puis rue Stanislas, durant le règne de Louis Philippe. Elle retrouvera ensuite son nom Notre-Dame jusqu'en 1886.

On notera, dans cette rue, la façade de l'ancienne brasserie toulouise, aujourd'hui le centre médico-psychologique. Les carreaux en céramique proviennent de la faïencerie de Bellevue.

Au numéro 5, sous les arcades, il y avait, avant 1914, un théâtre "*Le Casino des Familles*" qui proposait des spectacles de variétés, des pièces de théâtre,



**Nicolas Joly**  
A. N. Roucolle

des concerts, des revues et des bals. Après la Première Guerre mondiale, le théâtre a fermé et cédé la place à une fabrique de chemises. Plusieurs générations de Toulousains ont travaillé dans cette usine de confection. Contiguë aux arcades, une autre salle de spectacle "*la salle Sainte-Thérèse*", servait au patronage de la paroisse Saint Gengoult. Cette salle a connu des heures de gloire entre les deux guerres. De 1945 à la fermeture de la salle, dans les années 1960, les prêtres accueillaient les enfants les jeudis. Les personnes de ma génération évoquent toujours, avec beaucoup de nostalgie, ces après-midi récréatifs où l'on leur projetait, entre autres réjouissances, des diapositives des aventures de Tintin.